

THE FUTURE TENSE: A PSYCHOMECHANIC AND CONTRASTIVE APPROACHE IN ITALIAN AND FRENCH

VIITORUL: O ABORDARE PSIHOMECANICĂ ȘI CONTRASTIVĂ ÎN ITALIANĂ ȘI FRANCEZĂ

LE FUTUR : APPROCHES PSYCHOMECHANIQUE ET CONTRASTIVE ITALIEN-FRANÇAIS

Sophie SAFFI

CAER EA 854, AMU – Aix-Marseille Université

E-mail sophie.saffi@univ-amu.fr

Ahlem GUIGA

CAER EA 854, AMU – Aix-Marseille Université

E-mail ahlemguiga@gmail.com

Résumé

Cet article présente les emplois du « futur simple », du « futur composé » (ou futur antérieur) et du « futur périphrastique » en italien contemporain standard. Après une présentation des diverses formes de conditionnel qu'a connues l'italien, suivent les conséquences du choix d'un conditionnel perfectum sur l'histoire du subjonctif. La comparaison avec les emplois en français, permet d'évaluer l'importance de la distribution inverse des temps du futur en français et en italien sur le perfectum et l'imperfectum.

Rezumat

Acest articol prezintă întrebuițările „viitorului simplu”, a „viitorului compus” (sau „viitoranterior”) și ale „viitorului perifrastic” în italiana contemporană standard. După o prezentare a diverselor forme de condițional pe care le-a cunoscut italiana, se dispun consecințele alegerii unui condițional perfectum asupra istoriei subjonctivului. Comparația cu întrebuițările în franceză permite evaluarea importanței distribuției inverse atimpurilor viitorului în franceză și în italiană pe axa perfectum și imperfectum.

Keywords: *future, conditional, subjunctive, Italian, French, chronogenesis.*

Mots-clés: *futur, conditionnel, subjonctif, italien, français, chronogénèse.*

Cuvinte cheie: *viitor, condițional, subjonctiv, italian, francez, cronogeneză*

Introduction

Dans un premier temps, nous présenterons les emplois du « futur simple », du « futur composé » (ou futur antérieur) et du « futur périphrastique » en italien contemporain standard. Nous nous référerons au toscan qui a été choisi comme langue nationale lors de l'Unité italienne (dès 1861). Nous n'aborderons pas les écarts linguistiques que présentent les variétés régionales d'italien et les dialectes de la Péninsule en regard du toscan littéraire. La comparaison avec les emplois en français, nous permettra d'évaluer l'importance de la distribution inverse des temps du futur en

français et en italien sur le *perfectum* et l'*imperfectum*, de l'accroche ou de la rupture avec l'actualité, ainsi que l'impact de l'information de personne. Dans un second temps, nous présenterons les diverses formes de conditionnel qu'a connues l'italien et les conséquences du choix d'un conditionnel *perfectum* sur l'histoire du subjonctif.

1. Le futur simple en italien

1.1. L'ultérieur

Le futur simple italien indique la postériorité. Si le point de repère est situé dans le passé, la réalisation du procès peut être effective (cf. narration historiques et biographiques)

Ex. 1: *Cosa siastato quel trauma loespressepoeticamente un altrogiovane, menocheventenne, Ugo Foscolo, nell'ode Bonaparte liberatore [...]. Lo descriverànuovamente, inprosaquesta volta, due annidopo, in unadedita a Bonaparte*[1] (« Un autre jeune-homme de moins de vingt ans, Ugo Foscolo, exprima en termes poétiques dans son ode *Bonaparte libérateur*, ce qu'avait pu être ce traumatisme. Il le décira à nouveau, en prose cette fois, deux ans plus tard, dans une dédicace à Bonaparte »)

1.2. L'atténuateur

Le futur simple italien exprime l'exhortation, il remplit la fonction atténuée d'un impératif (ordre, exclamation [2]).

Ex. 2a: *Non ucciderai* (« Tu ne tueras point »)

Ex. 2b: *Me lodirete, me loavetea dire* [3] (« Vous me le direz, vous devez me le dire »)

Sachant que l'impératif italien est un subjonctif (ex. *Si accomodi!* « Entrez! », *Mi dica!* « Dites-moi! »).

Le futur remplace un présent de l'indicatif pour atténuer une affirmation:

Ex. 3: *Io diròche non sono persuaso dei vostriargomenti*[4] (« Personnellement, je dirais que je ne suis pas convaincu par vos arguments »)

On trouve cet emploi dans les incises et, là encore, la traduction française recourt au conditionnel:

Ex. 4: *Appenarimase solo, si trovò, non diròpentito, maindispettito d'averla data* [la sua parola] [5] (« Dès qu'il fut seul, il ressentit, je ne dirais pas du regret, mais de l'irritation d'avoir donné sa parole »)

Le fait que le futur simple italien soit un *imperfectum* tout comme le conditionnel français est une clé d'explication. L'histoire du subjonctif et ses emplois « futur » en latin en est une autre.

1.3. Modal

Le futur simple italien exprime le doute, l'incertitude, l'approximation, la concession. Cet emploi est déconnecté du temporel. Pour Serianni[6], c'est un futur épistémique qui relate des événements contemporains qu'on veut présenter sous forme d'hypothèse. Cet emploi est en concurrence avec le présent de l'indicatif accompagné d'adverbes du type *forse* « peut-être », *probabilmente*.

Ex. 5: *Che orasará? Saranno le tre* (« Quelle heure peut-il bien être? Il doit être trois heures »)

Ex. 6: *Quanto costerà, secondo te? Andrà sul milione...* [7] (« Combien ça peut coûter d'après toi? Cadoit tourner autour du million... »)

Ex. 7: *Sarà come dici tu, però...* (« C'est peut-être comme tu le dis, pourtant... »)

Ex. 8: *La democraziatrionferà. Sarà.* (« La démocratie triomphera. Espérons-le. »)

Le fait que le futur simple italien soit un *imperfectum* favorise ces emplois modaux. Rappelons qu'en italien, le futur est en concurrence avec le subjonctif présent pour l'expression du virtuel.

Ex. futur/subj. prés.: *Credo cheverrà/Credo chevenga* (« Je crois qu'il viendra »)
+ affirmatif + incertain

Ex.: *Non credo cheverrà/Non credo chevenga* (« Je ne crois pas qu'il viendra/Je ne crois pas qu'il vienne »)

Si on prend en considération l'évolution du latin aux langues romanes, on est frappé par un développement constant tout au long de l'histoire, de l'indicatif au détriment du subjonctif. On sait, par exemple, que les variations modales autres que l'indicatif s'étaient déjà réduites de l'indo-européen au latin puisque, par exemple, le mode optatif s'était fondu dans le subjonctif et la création des futurs de l'indicatif en *-am* s'est faite au détriment du subjonctif. Ernout[8] écrit:

Le futur en *-am* n'est autre chose qu'un ancien subjonctif. En effet, à une époque antérieure à la tradition historique, le latin possédait deux subjonctifs, l'un en *-a-* (type *legas*) qu'on retrouve en osco-ombrien, osq. *fakilad*, ombr. *façia* "faciat", l'autre à voyelle thématique longue (type *leges*), (...) qu'il a répartis en conservant à l'un sa valeur de subjonctif (*legas*), et en faisant servir l'autre à l'expression du futur (*leges*).

Entre le latin et les langues romanes, la réduction du subjonctif s'est poursuivie puisque le parfait du subjonctif a disparu et que le plus-que-parfait a pris la place, le plus souvent, de l'imparfait du subjonctif qui, lui, a été éliminé. L'ancien français et l'italien avaient deux formes de subjonctif couramment utilisées : celle que l'on appelle imparfait du subjonctif et qui est l'ancien plus-que-parfait du subjonctif latin, et le subjonctif présent. Mais le français moderne a pratiquement réduit le subjonctif à la seule forme du présent. Les deux formes se maintiennent en italien, mais de nombreux grammairiens de la langue italienne observent une réduction d'emploi en néo-standard. En italien oral familier, le subjonctif de la subordonnée irréaliste est très souvent remplacé soit par un indicatif imparfait/plus-que-parfait soit même par un conditionnel:

Ex. 27: *Se ero/sareiriccocomprerei unavilla a Capri*[9] (« si j'étais/serais riche, j'achèterais une villa à Capri »).

Dans le système équilibré du latin à 2 niveaux opposant l'*inflectum* au *perfectum*, chaque temps de l'*inflectum* a son correspondant au niveau du *perfectum*, niveau qui se caractérise par la présence de l'infixe *-v-* et qui sera remplacé dans les langues romanes par des formes composées (*avevoamato*, j'avais aimé ; *ho amato*, j'ai aimé ; *avròamato*, j'aurais aimé), avec auxiliaire et participe passé pour indiquer non plus le *perfectum* mais l'antériorité par rapport à une autre action:

Ex. A: *Avevofinito prima che partisse*[10] (« j'avais fini avant qu'il (ne) parte »)

Ex. B: *Quando saremo usciti dal cinema, andremo a prendere unabibita al bar* (« Une fois sortis du cinéma, nous irons prendre un verre au bar »)

2. Le futur composé (ou futur antérieur) en italien

Le futur composé indique la postériorité par rapport au présent accompagnée de l'antériorité par rapport à un moment de référence futur [11].

Ex. 9: *Nel 2006, quando avrai compiuto 18 anni, potrai prendere la patente* [12] (« En 2006, quand tu auras 18 ans révolus /tu auras eu 18 ans, tu pourras passer le permis »)

Pour Salvi & Vanelli, il présente selon les cas un aspect accompli ou inclusif. On voit ici le lien entre aspect et époque qui perdure en italien.

Cependant, Sensini [13] remarque que le futur antérieur tend à être substitué par le futur simple si l'intervalle de temps entre les deux actions futures n'est pas assez importante ou bien si l'on veut souligner la contemporanéité des deux actions:

Ex. 10a: *Appena arriverò ti telefonerò* (« Dès que j'arriverai, je te téléphonerai »)

Ex. 10b: *Appena arrivata ti telefonerò* (+ usité) (« A peine arrivée, je te téléphone »)

Ex. 10c: *Appena arrivo ti telefono* (+ + usité) (« Dès que j'arrive, je te téléphone »)

Comme la forme simple, il peut se charger d'une valeur épistémique (Salvi & Vanelli). Selon Tartaglione [14], ses emplois temporels ne constitueraient qu'une valeur plutôt réduite face à l'acceptation modale concernant l'incertitude du sujet parlant par rapport à un événement qui s'est déjà vérifié [15]:

Ex. 11: *Immagino quanto Vostra Eccellenza sarà seccato per la partenza del signorino Tancredi* [16] (« J'imagine à quel point le départ de Monsieur Tancrede irrite Votre Excellence/ est irritée du départ/ a été irritée par le départ »)

On remarquera cependant que le futur exprimant un présent hypothétique devient un futur composé si l'hypothèse est envisagée dans le passé:

Ex. 12a : *Costerà due milioni* / « ça doit coûter deux millions de lires »

Ex. 12b : *Sarà costato due milioni* / « ça devait coûter deux millions de lires »

L'emploi modal du futur se maintient et la forme composée exprime l'antériorité par rapport au présent du locuteur.

3. Le futur périphrastique en italien (*stare per* + infinitif)

L'italien possède une construction équivalente au futur périphrastique français (auxiliaire *aller* + infinitif) avec le verbe *stare* en auxiliaire. *Stare* dont le signifié + statique est plus proche de « être sur le point de ». Le mouvement prospectif porté par « aller » se lit en italien dans la préposition *per*.

Comme l'ensemble des langues romanes, l'italien propose une double conjugaison en formes simples ou composées mais, contrairement au français, il n'a pas exploité à fond cette voie car le verbe italien – comme le verbe latin – réunit en lui la fonction sujet et la fonction prédicat. La désinence du verbe italien contient des informations morphologiques qui nous renseignent à la fois sur la personne de support (le sujet) et la personne de rapport (temps, accord). Le temps impliqué et le temps expliqué sont liés dans la désinence. Le temps expliqué n'est pas encore généralisé comme

en français, il ne peut pas s'appliquer à n'importe quelle situation. Voilà pourquoi le changement d'aspect est encore synonyme de procès envisagé dans le passé. Ainsi, le futur dans le passé est un conditionnel composé:

Ex. 13: *Mi dicevache mi sarebbecostatoduemilioni* (« Il me disait que ça me coûterait deux millions de liras »)

Ainsi, le futur exprimant un présent hypothétique est un futur composé si l'hypothèse est envisagée dans le passé (**Ex. 12a** et **Ex. 12b**). On le voit, en italien, l'évocation du passé est associée au procès accompli d'où la prédilection pour l'aspect transcendant (temps composés). Ce qui bloque évidemment toute velléité d'indépendance du temps expliqué par rapport au temps impliqué, dans cette époque du moins. Car, nous l'avons dit, au futur et au présent, le verbe *stare* devient l'auxiliaire qui permet l'antéposition du temps expliqué. Et comme l'écrit Sundell[17] pour le français, « la présence d'un élément morphologique au présent, à savoir l'auxiliaire, permet d'établir une référence au point d'actualité, [...] L'usage du futur simple, en revanche, fait ressortir la rupture avec l'actualité. » Cette remarque est encore plus recevable pour l'italien car la forme (*stare per* + infinitif) indique une forte imminence:

Ex. 14: *Stanno per entrare*[18] (« Ils vont entrer »)

Ex. 15: *Correte! Stannolili per chiudere* (« Courrez! Ils vont bientôt fermer / Ils ferment »)

Il existe d'autres formes à l'emploi plus ponctuel:

- *accingersi a* + infinitif
- *essereprocinto di* + infinitif (suppose une préparation préalable)
- *esserevicino a* + nom (proximité relative)
- *esseresulpunto di* + infinitif (oral)

Le futur est concurrencé par:

- présent + adverbédéictiques (oral):

Ex. 16: *Sbrigati. Ora (adesso, fra poco) scende.* (« Dépêche-toi. Il va descendre / Il descend tout de suite »)

Ex. 17: *Non c'è il Signor Rossi? No ma torna a momenti.* (« M. Rossi est là? Non mais il va revenir / il revient sous peu »)

Dans la langue parlée et informelle, les futurs simple et composé sont concurrencés par le présent de l'indicatif et le passé composé [19]:

- *avere da* + infinitif, *dovere* + infinitif (déontique);
- *volere*+ infinitif (déontique):

Ex. 18: *Vuolepiovere* (« il va pleuvoir »)

Ex. 19: *Questolavorovuoleessereduro.* (« Ce travail va être dur / s'annonce difficile »)

Selon EmanuelaCresti (2003), le présent en italien parlé couvre différentes valeurs temporelles mais aussi modales. La réduction du paradigme des modes et des temps verbaux dans les corpus d'italien parlé est largement documentée (Voghera 1992, Firenzuoli 2000, 2000a, Cresti&Moneglia 2005). PourValentinaFirenzuoli, l'indicatif couvre 82,3% des emplois et le présent de l'indicatif 69% dans un corpus oral spontané adulte [20].

4. Le Conditionnelitalien

L'ancien italien offrait 3 constructions du conditionnel entre lesquelles il a hésité pendant plusieurs siècles. D'abord une forme verbale héritée du plus-que-parfait de l'indicatif latin : *amaveram*>*amara*, *fuerat*>*fora*. On la trouve par exemple dans les premiers textes de la poésie sicilienne. (formes soulignées)

Ex. 20: *Se li cavelliartón[n]iti, avantifoss'iomorto, ca'n is[s]i [si] mi pèrdera lo solacc[i]o e 'l diporto*[21].XIII^e s. (it. mod. « Se ti tagli i capelli, prima iovorreiesseremorto, perché con essiiperdereilamiaconsolazione e il miodiletto. » fr. « Si tu te coupes les cheveux, je voudrais être mort avant, car avec eux je perdrais ma consolation et mon plaisir »)

Ex. 21: *Se destinatafòsseti, caderia de l'altezze, ché male messefòrano in tevemiebellezze.* (it. mod. « Se fossidestinata a te **scendere**troppo dalla miaaltezza, perché le miebellezzasarebberosprecate se date a te. Si je t'étais destinée, je **tomberais** bien bas, car mes beautés seraient gaspillées avec toi /elles seraient mal placées en toi mes beautés ») L'amant des Contrastes fait cour serrée à la dame qui cherche à se soustraire à ses avances.

Après la création du nouveau plus-que-parfait des langues romanes (auxiliaire à l'imparfait + participe passé: *avevoamato*, *j'avais aimé*), la forme latine *amaveram* a perdu l'infixe -v-, comme la plupart des formes de perfectum (*amavi*>*amai*, et l'imparfait du subjonctif *amavissem*>*amasse*>*amasse*>*amassi*). Donc *amaveram*>*amara*. Si l'évolution de la forme est claire, celle du signifié fait question: comment est-on passé du plus-que-parfait de l'indicatif au conditionnel ? Le plus-que-parfait de forme synthétique servait de *perfectum* à l'imparfait. Le plus-que-parfait *amaveram* portait jusqu'à l'état de perfection l'action de l'imparfait. Or ce dernier présente l'action en partie réalisée et en partie à réaliser. Le processusperfectifpeut s'appliquer de deuxfaçons:

- soit ce qui est rendu parfait c'est la part d'action déjà réalisée (et dans ce cas on obtient une action complètement achevée, un accompli),
- soit ce qui est rendu parfait c'est la part d'action encore à réaliser (et dans ce cas on obtient un inaccompli, une action entièrement à réaliser).

C'est pourquoi le plus-que-parfait latin pouvait avoir deux signifiés qui semblent opposés voire contradictoires à un locuteur de langue romane d'aujourd'hui. Ernout et Thomas [22] écrivent à propos des cas de discordance modale dans la phrase conditionnelle: « Par soucis d'expressivité, le plus-que-parfait de l'indicatif est substitué au plus-que-parfait du subjonctif auprès d'une proposition hypothétique négative pour indiquer que, si telle chose ne s'était pas produite, tel résultat allait se trouver acquis (ex.: *fuerat* = *erastato* ou *fuerat* = *fuisset* = *sarebbestato*). » Quand le plus-que-parfait composé des langues romanes a remplacé le plus-que-parfait *amaveram*, la substitution a été partielle, elle n'a concerné que le *perfectum* de la part d'action déjà réalisée, elle a donc laissé la forme simple *amara* disponible pour exprimer le *perfectum* de la part d'action non réalisée, c'est-à-dire pour exprimer une action entièrement à réaliser, en d'autres termes un conditionnel.

La deuxième construction possible en ancien italien est celle qui a été choisie par le français, l'espagnol et le portugais. Il s'agit de l'infinitif suivi de l'auxiliaire de *habere* conjugué à l'imparfait: *cantare* + *habeba(m/t)*>*cantaria* ; *essere* + *habeba(m/t)*>*saria*. (Ex. 21 **forme en gras**)

La troisième construction, caractéristique de l'italien qui a choisi définitivement cette solution autour de 1650 [23],est basée sur l'infinitif suivi de l'auxiliaire de *habere* conjugué au

parfait (passatoremoto, passé simple): *cantare + ebbe > cantarebbe*, avec une modification (a > e) de la voyelle accentuée de l'infinitif devenue atone au conditionnel ; c'est aussi la voyelle thématique qui permet de distribuer la notion de procès sur la dichotomie 'antériorité vs. non antériorité' (i vs. a, e = neutre) ; *essere + ebbe > sarebbe*.

Une question se pose: quelles sont les raisons qui sous-tendent ce choix atypique de l'italien pour la construction du conditionnel ? Et ce, après avoir exploré la solution majoritaire de la construction avec l'imparfait et même des solutions mixtes.

Revenons au système équilibré du latin: on constate que le système qu'héritent les langues romanes est déséquilibré car si le passé et le présent ont 2 temps (l'un en cours – imparfait et présent – l'autre vu globalement, c'est-à-dire incluant le terme du procès – passé simple et passé composé – le futur ne présente qu'un seul temps représentant l'action en cours. Il manque la représentation d'une action future vue globalement. Les lacunes du système sont comblées par le subjonctif. Lors de la restructuration du futur par la création de formes analytiques, les langues romanes vont avoir le choix entre 2 solutions qui ont des conséquences sur la syntaxe du verbe.

Si le nouveau futur se construit avec un imparfait, temps qui exprime l'action en cours, alors l'ancien futur sera amené à exprimer la vision globale. Les langues romanes occidentales (fr., esp.) oppose un conditionnel (action commençante) *je chanterais, cantarìa* à un futur simple (action vue globalement) *j'aimerai, tu chanteras ; cantaré*. On remarque que l'opposition est inopérante en français à la 1^{ère} personne du singulier, ce qui est sûrement dû au fait que le locuteur ne peut pas s'extraire de lui-même pour appréhender de l'extérieur la globalité de sa propre action, il ne peut la concevoir que de l'intérieur, c'est-à-dire en cours de développement. Le futur simple du français et de l'espagnol doit subir un déplacement qui le conduit à une nouvelle position de *perfectum* semblable à celle occupée dans le passé par le passé simple (identité de désinences).

Si le nouveau futur se construit avec un parfait pour exprimer l'action vue globalement alors l'ancien futur continue d'exprimer l'action en cours. L'italien oppose le futur simple *amerò* (action en cours dans le futur) au conditionnel *amerei* (action future vue globalement).

Les conséquences pour la syntaxe du verbe sont qu'en français, le futur simple de type *perfectum* n'est plus en mesure d'exprimer l'hypothèse puisque celle-ci nécessite une action commençante. L'espagnol et le français ne peuvent pas utiliser le futur dans une phrase hypothétique même si l'action est explicitement située dans le futur:

Ex. 22: *Se verrò a casa tua domani, ti porterò un regalo* [24] (Rocchetti 2003)

Si on cherche à traduire l'Ex. 22 en français, on doit employer des temps qui laissent une part de l'action encore à réaliser, comme le présent « Si je viens chez toi demain... », ou l'imparfait « Si je venais chez toi demain... ». Quand le futur est employé en français après la particule hypothétique *si*, il n'exprime pas vraiment une hypothèse mais une action déjà programmée dans le futur donc envisagée globalement.

Ex. C: Si = Quand : Les petits détenteurs de titres peuvent toutefois se rassurer. Si les coupons des sicav se calculeront en euros, ils afficheront aussi la contre-valeur en francs. (*Le Monde*, 02/05/1998 *apud* Rocchetti 2003)

Ex. D: Si = Quand : Il en sera de même pour les relevés bancaires. S'il faudra attendre 2002 pour régler en euros sa tournée au bistrot, rien n'interdira dès 1999 de demander un carnet de chèques dans la monnaie européenne. (*ibid*)

Ex. E: Si = Quand : Dès le 1^{er} janvier prochain, les boutiques se mettent à l'heure de l'euro. Si on ne pourra payer en billets qu'à partir de 2002, les étalages affichent déjà les prix dans la nouvelle monnaie.

(*FR3*, 30/12/2000 *apud* Rocchetti 2003)

Ex. F: Si = Quand : français de Marseille *Il m'a dit qu'il me mènera à la foire, si je serai sage* [25]

La solution italienne ne présente pas les mêmes restrictions en termes de syntaxe verbale. Le futur hérité du latin est conservé pour l'expression de l'hypothèse dans la protase (sub. de cond.) comme dans l'apodose (prop. princ.) cf. Ex. 22a. La conception du conditionnel comme *perfectum* de futur veut dire que l'incertitude inhérente à toute action future est portée à son maximum jusqu'à exprimer une véritable hypothèse, une action parfaitement irréaliste. L'adoption d'un conditionnel de type *perfectum* a l'avantage de correspondre exactement à la valeur attendue pour un conditionnel, c'est-à-dire un événement irréel situé dans le présent (Ex. 23 : Vorrei ma non posso, « Je voudrais mais je ne peux pas ») ou dans le futur (Ex. 22b : Se venissidomani a casa tua, ti porterei un regalo, « Si je venais chez toi demain, je t'apporterais un cadeau »).

Mais la solution italienne implique ses propres restrictions pour la syntaxe verbale. En effet, quand il s'agit d'exprimer le futur dans le passé, le conditionnel italien qui fonctionne comme *perfectum* de futur tant que l'action est située dans le présent ou le futur, n'est plus l'outil adapté quand l'action est située dans le passé. L'action exprimée dans le passé peut s'être réalisée avant le moment de la dire, avant le présent du locuteur, ce qui n'est jamais le cas pour un *perfectum* de futur. C'est pourquoi l'italien a conservé jusqu'au milieu du 17^{ème} siècle l'autre solution de construction avec l'imparfait qui lui permettait de compenser les insuffisances de son conditionnel de type *perfectum* de futur. C'est vers 1650 que s'impose une alternative: l'expression du passé est attribuée à la forme composée du verbe (marquant l'antériorité par rapport à une autre action) et le conditionnel simple se spécialise dans l'expression de l'irréel de présent ou de futur, les formes de type *saria, avria, potria* etc. disparaissent.

Ex. 24: À la maternité, quand j'ai compris que j'aurais affaire à des gens comme vous, j'ai failli retourner d'où je venais[26]. (« *In clinica, appenاناتو, quando ho capitocheavreiaivuto a che fare con gente come Lei, stavo per tornarmeneindietro* »)

Deuxième conséquence: l'abandon de l'imparfait du subjonctif en français, et sa persistance en italien. Il faut souligner que l'éviction des formes d'imparfait au profit du présent a débuté en français dans les cas où la subordination devait se faire après un conditionnel ou un imparfait [27].

Ex. 25a: Il faudrait/il fallait que tu fasses attention.

Or, le conditionnel fr. en tant qu'*imperfectum* de futur, affectionne en subordination un autre *imperfectum* et rejette le *perfectum*. Cette disparition n'a pas eu lieu en italien car le conditionnel italien est un *perfectum* de futur qui appelle en subordination un autre *perfectum*: l'imparfait du subjonctif.

Ex. 25b: *Bisognerebbe/Bisognavache tu fossiattento.*

Pourtant l'Ex. 26 et ses traductions françaises nous illustrent que le conditionnel en passant par une subordonnée relative peut s'imposer:

Ex. 26: [...] *in ognuno di queimesi [de mai à octobre] se un Sicilianolavorassesulseriospenderebbe l'energiachedovrebbesseresufficiente per tre*[28] (« Durant ces mois-là, un Sicilien qui travaillerait sérieusement dépenserait l'énergie nécessaire à trois personnes »; « [...] pendant chacun de ces mois, si un Sicilien travaillait sérieusement il dépenserait l'énergie qui serait suffisante pour trois personnes »)

Lorsque l'on examine le système de l'irréel en latin classique dans les propositions conditionnelles introduites par *SI*, on constate qu'il y a une parfaite symétrie dans l'utilisation du subjonctif imparfait et plus-que-parfait.

« Le latin classique distingue deux types d'irréel dans les phrases hypothétiques introduites par *SI* : - l'irréel du présent qui utilise l'imparfait du subjonctif
Si dives essem..., ...*felixessem* « Si j'étais riche (à présent), ...je serais heureux (mais hélas !) »
 - l'irréel du passé qui utilise le plus-que-parfait du subjonctif
Si dives fuisset..., ...*felixfuisset* « Si j'avais été riche (autrefois), ...j'aurais été heureux (mais hélas !) » [29]

La création du futur puis du conditionnel va bouleverser cet équilibre et provoquer d'importants remaniements dans les langues romanes. L'italien a très tôt utilisé le conditionnel dans la principale, mais il conserve le subjonctif dans la subordonnée. Lorsque l'on se penche sur les langues parlées, aujourd'hui, on constate une évolution ultérieure. En français parlé familier, des énoncés du type « si je serais riche, j'achèterais une maison » sont de plus en plus fréquents même s'ils constituent un écart important non seulement par rapport à la norme écrite mais aussi par rapport à celle du français oral standard. En italien oral familier, on peut observer une tendance qui va dans le même sens. On l'a vu avec l'Ex. 27: *se ero/sareiriccocomprereiuna villa a Capri* « si j'étais/serais riche, j'achèterais une villa à Capri » : le subjonctif de la subordonnée irréaliste est très souvent remplacé soit par un indicatif imparfait/plus-que-parfait soit même par un conditionnel. On a donc l'impression que ces structures correspondent à un équilibre retrouvé avec une forme verbale conditionnelle qui a supplanté les valeurs d'irréel du subjonctif imparfait et plus-que-parfait comme c'était le cas en latin classique.

5. La chronogenèse guillaumienne

Dans le cadre d'une approche psychomécanique, l'opération de pensée formatrice de l'image-temps est modélisée comme une chronogenèse. La formation de l'image-temps est une opération mentale extrêmement brève qui requiert cependant une certaine durée, une quantité de temps figurée par un axe que Gustave Guillaume nomme l'axe du temps chronogénétique, et qui est le support de la chronogenèse. La genèse de l'image temporelle est marquée par trois étapes successives: 1) le temps en puissance *in posse* ou mode quasi nominal (mode apersonnel: infinitif, gérondif, participe), 2) le temps virtuel *in fieri* ou mode subjonctif (mode personnel), 3) le temps réel *in esse* ou mode indicatif (mode personnel) [30]. Les trois étapes successives de la genèse de l'image temporelle se développent du stade atemporel du substantif à peine transgressé jusqu'au mode indicatif, et chaque étape présente une image temporelle plus élaborée, moins virtuelle. Ainsi, la chronothèse finale est la plus complexe avec l'organisation du temps en époques autour du repère qu'est le présent. La chronogenèse est la lente organisation du temps présent que l'on peut diviser en une succession de temps opératifs, chacun présupposant le précédent. Ainsi le subjonctif est le mode de l'en-deçàchronogénétique.

« L'opération constructrice de l'image-temps peut être interceptée à plus ou moins grande distance de son origine: les coupes suspensives (initiale, médiane et finale) de la chronogenèse, qui fixent dans l'esprit l'image-temps que celle-ci vient de créer, portent le nom de *chronothèses*. La saisie initiale de la chronogenèse (chronothèse I) offre en représentation mentale une image-temps à réaliser tout entière. La réalisation du verbe dans le temps *in posse* donne lieu au mode quasi-nominal (infinitif et participes) [par exemple en français]: *marcher, marchant, marché*. La saisie médiane de la chronogénèse (chronothèse II) offre en représentation mentale une image-temps

partiellement réalisée. La réalisation du verbe dans le temps *in fieri* donne lieu au mode subjonctif [en français]: (*qu'il*) *marche, marchât*. La saisie finale de la chronogénèse offre en représentation mentale une image-temps complètement réalisée. La réalisation du verbe dans le temps *in esse* produit au mode indicatif les cinq formes temporelles suivantes [en français]: *marche, marcha, marchait, marchera, marcherait*. Comme on le voit, les deux catégories du mode et du temps ne dénotent pas deux phénomènes différents, mais deux moments différents d'un phénomène unique: la construction de l'image-temps dans l'esprit. Chaque arrêt de la chronogénèse engendre une chronothèse. C'est pourquoi chaque mode a des temps grammaticaux en plus ou moins grand nombre. Les formes augmentent en nombre lorsqu'on atteint le temps *in esse*: c'est là un effet de la réalisation complète de l'image-temps »[31].

Le temps *in posse* est l'étape où le temps est intrinsèquement lié au sémantème. Nous sommes à la limite entre le plan verbal et le plan nominal, le temps *in posse* est un pont entre le procès et l'objet. Les désinences se construisent à partir de l'accompli, l'état le plus proche de la saisie globale de l'objet, puis se déclinent sur l'axe de l'accomplissement en direction de l'inaccompli, direction prospective de l'infinitif qui servira par la suite à la construction du futur du temps *in esse*.

À l'étape du temps *in fieri*, on observe la création d'une forme *perfectum* (fr. *qu'il chantât, qu'il finît, qu'il rendît* ; it. *cantasse, finisse, rendesse*) au sein de l'inaccompli, ce territoire temporel qui précède la saisie finale du procès. End'autres termes, on assiste à la dissociation de la catégorie "*perfectum / imperfectum*" du procès "accompli / inaccompli" : le *perfectum* se généralise et gagne son indépendance vis-à-vis de l'accompli. En italien, les désinences d'imparfait du subjonctif présentent une gémée sifflante /ss/ qui sépare la voyelle thématique de la voyelle morphologique finale. Selon Gustave Guillaume qui note le même phénomène en français (ex. : fr. *que j'aimasse, que je finisse, que je prisse*), le « thème-voyelle [...] fait l'objet d'une protection spéciale consistant à le couvrir d'un suffixe -s- (écrit -ss-) qui le tient séparé de la désinence et évite les agglutinations qui pourraient porter préjudice à sa nette perception »[32]. Le subjonctif voit émerger la personne et son époque, le présent. C'est un présent ouvert, il ne s'agit pas encore d'époques au sens de l'indicatif car le passé et le présent du subjonctif italien ne sont pas indépendants par rapport au critère '*perfectum / imperfectum*'. Au sein de l'imparfait, dont la construction représente une continuation du modèle du mode nominal – en face de la nouvelle construction du présent qui a évacué la voyelle thématique – l'information de personne distingue le couple en dialogue (-ssi) de l'objet de son discours (-sse). Au subjonctif, la personne est encore partiellement indifférenciée, c'est pourquoi la désinence -o spécifique de la 1^e personne n'apparaît pas. Il faut attendre la chronothèse suivante pour la création du signifiant de la 1^e personne.

6. La distribution inverse des temps du futur en français et en italien sur le *perfectum* et l'*imperfectum*

En français, l'époque future est construite comme le calque de l'époque passée reportée dans le futur : en face du passé simple, *perfectum* de passé, on a le futur simple, *perfectum* du futur ; en face de l'imparfait, *imperfectum* de passé, on a le conditionnel, *imperfectum* de futur. L'italien a opté pour une solution différente : le futur italien est resté un *imperfectum* (en latin, le futur pouvait aussi s'utiliser dans une phrase hypothétique commençant par *si*), et le conditionnel italien est un *perfectum* de futur. Concernant l'époque future, le système italien a donc une distribution des temps sur la dichotomie '*perfectum / imperfectum*' inverse de celle du français. Cet état de fait est visible dans la construction récente du conditionnel : le conditionnel français s'est construit à partir de l'infinitif et de l'imparfait de *habere*, alors que le conditionnel italien s'est construit à partir de l'infinitif et du prétérit de *habere*. Avant d'opter définitivement pour une désinence de *perfectum*, l'italien a longtemps hésité et pendant des siècles les formes construites sur l'imparfait de l'auxiliaire ont coexisté avec les formes construites sur le prétérit. Mais ce qui est remarquable,

esse = Ω *in esse*. Le problème qui se pose, plus particulièrement pour un francophone, est de voir attribuer au passé simple le chronotype α , alors que ce temps nous semble symboliser le révolu et qu'il est historiquement construit sur le *perfectum* latin. En ce qui concerne l'abandon du subjonctif, en français, l'éviction des formes d'imparfait, au profit du présent, a débuté dans les cas où la subordination devait se faire après un conditionnel ou un imparfait[39]. Or, le conditionnel français est un *imperfectum* de futur, d'où, en subordination, une préférence pour un autre *imperfectum* et le rejet du perfectif. Cette disparition n'a pas eu lieu en italien car, dans cette langue, le conditionnel n'est pas construit de la même manière : c'est le prétérit qui a été choisi comme base [infinitif + *habui, habuit*]. Le conditionnel italien est un *perfectum* de futur qui appelle en subordination un autre *perfectum*: l'imparfait du subjonctif.

Ex.: *vorreiche fosse vero* / je voudrais que ce soit vrai
verrei se potessi / je viendrais si je pouvais

En français, parmi les emplois persistants d'imparfait du subjonctif à l'écrit, Marcel Barral relève de nombreux cas où il se confond avec le passé simple, comme celui-ci : « *Avant que fut Moïse, j'étais ; avant que je puisse vous parler, j'étais* (Morel, *Évangile de Judas*, p. 62) » qu'il qualifie « d'exemple curieux » car « [...] il n'y a aucune faute d'accentuation dans cet ouvrage. Est-ce que l'indicatif réel ne l'emporte pas ici sur le subjonctif amené par *avant que* ? Car Moïse effectivement a été » [40]. Quand on réintroduit le temporel (époque passée), ce n'est plus un subjonctif qui est utilisé mais bien un indicatif (passé simple). Nous observons, encore une fois, le glissement du perfectif dans le passé : le *perfectum* de présent large qu'est l'imparfait du subjonctif glisse vers le mode des époques et devient *perfectum* de passé. Nous avons observé un glissement horizontal au sein d'un même mode (avec le *perfectum* de présent latin > prétérit des langues romanes, et avec le passé composé français: *perfectum* de présent du récit > *perfectum* de passé de la conversation), nous avons ici un exemple de glissement vertical d'une chronothèse à l'autre. Et par la suite, l'abandon en français de la représentation formelle du chronotype α au sein du temps *in fieri*. Le glissement de formes verbales d'une chronothèse à l'autre, s'observe aussi en espagnol où les 1^e et 3^e personnes s'indiscriminent à l'imparfait, au conditionnel et aux temps du subjonctif. Ce qui incite Gilles Luquet à abolir la distinction "subjonctif/indicatif" pour la remplacer par une distribution selon l'actualité : conditionnel et imparfait ne sont pas en espagnol des moyens de représentation de l'inactuel. Ils ne conduisent pas, comme le ferait une forme subjonctive, à abolir tout rapport entre une représentation d'événement et l'actualité: ils permettent de construire cette représentation à distance de l'actualité, que ce soit par approche ou par éloignement. On tend vers l'actualité avec un conditionnel, on s'en écarte avec un imparfait » [41]. La dichotomie de Gilles Luquet "actualité / inactualité" recouvre la bipartition "*perfectum / imperfectum*", c'est-à-dire la répartition des formes verbales sur les deux chronotypes α et Ω . À la différence de Gustave Guillaume, Sophie Saffi[42] ne reconduit pas son inversion des chronotypes lors du passage de la chronothèse *in fieri* à la chronothèse *in esse*, elle se situe dans le sillage de l'inversion 'incidence/décadence' déjà proposée par Alvaro Rocchetti[33]. Selon le schéma Guillaumien, le niveau d'incidence (chronotype α) est celui des formes verbales qui évoquent un procès en accomplissement (infinitif, présent du subjonctif et passé simple), le niveau de décadence (chronotype Ω) celui des formes verbales qui évoquent un procès accompli (participe passé, imparfait du subjonctif), les formes qui sous-tendent d'accomplir l'accomplissement du procès appartenant conjointement aux niveaux d'incidence et de décadence (participe présent, présent et imparfait d'indicatif, conditionnel). Selon Sophie Saffi, le déséquilibre de ce modèle – en contradiction avec « la propension des langues néo-latines à la symétrie » pourtant soulignée par Guillaume[43] – est la conséquence du renversement de l'horizontale à la verticale des chronotypes lors de la réorganisation du système verbal latin qui a donné naissance aux systèmes verbaux des langues romanes. Mais, à son avis, l'erreur s'est glissée dans l'orientation choisie pour la bascule : ce n'est pas le chronotype Ω qui s'attribue dans la verticalité du système le niveau inférieur, mais bien le chronotype α .

Gustave Guillaume oppose le futur catégorique sur chronotype α au futur hypothétique (conditionnel français) sur chronotype Ω . Or, comme le fait remarquer Alvaro Rocchetti, cette dénomination peut convenir pour le français où le conditionnel est effectivement en-dessous (= hypo) du futur, non parce que Gustave Guillaume le place en dessous du futur dans son schéma, mais parce qu'il précède le futur, de la même manière que l'hypothèse précède la thèse[44]. Cet état de fait se vérifie sur la hiérarchie vocalique verticale : le phonème [ɛ] des désinences d'imparfait et de conditionnel, précède le [a] du passé simple et du futur. Tout comme l'imperfectif précède le perfectif sur le cinétisme du temps qui passe, tout comme l'inaccompli précède l'accompli sur le cinétisme du temps impliqué. Mais si l'on se place sur le cinétisme de la succession des chronothèses, cela signifie que lors du passage du subjonctif à l'indicatif, on rencontre d'abord le chronotype Ω puis le chronotype α . Le niveau d'incidence est alors celui de l'imperfectif (infinitif, présent du subjonctif, imparfait d'indicatif et conditionnel), le niveau de décadence est celui du perfectif (participe passé, imparfait du subjonctif, passé simple et futur). Les formes conjuguant en elles le perfectif et l'imperfectif sont le participe présent et le présent d'indicatif.

Il ne faut pas oublier qu'à l'indicatif, le temps expliqué (les époques) s'est libéré du temps impliqué (le déroulement du procès). Quand Alvaro Rocchetti souligne que « dans le futur toute action – quelle qu'elle soit – n'a pu encore avoir lieu » et que « dans le domaine de la réalité, on ne peut donc pas opposer une action future inaccomplie à une action future accomplie, vu que l'une comme l'autre n'ont pas reçu le moindre début de réalisation », Sophie Saffi souligne qu'il fait bien de préciser qu'il s'agit du monde réel. Car selon elle, dans le monde intellectuel, il n'en est rien : la pensée humaine appréhende la réalité pour la soumettre à un processus de généralisation. Tout comme notre pensée s'appuie sur la réalité biologique sexuée (l'homme et la femme) pour créer les catégories grammaticales du genre qu'elle applique ensuite à l'inanimé (la chaise et le tabouret) sans se soucier le moins du monde que ces objets présentent des caractères sexués dans le monde réel, nous pouvons envisager dans le futur un procès accompli (perfectif de futur) et dans le passé une action inachevée (imperfectif de passé).

Lors du passage du latin aux langues romanes, l'abandon du parfait, qui reflète l'élimination de l'ancien axe *amo/amavi* comme axe du système, donne de la hauteur au présent et une deuxième dimension aux chronotypes. Selon Maurice Molho, le chronotype du temps révolu Ω s'attribue dans la verticalité du système le niveau inférieur qui représente l'antériorité posée. Et le chronotype du temps à venir α occupe le niveau supérieur de la non-antériorité[36]. Selon Sophie Saffi, cette vision des choses ne tient pas compte, à nouveau, de l'indépendance du temps expliqué par rapport au temps impliqué, à ce niveau de chronothèse *in esse*, et est symptomatique d'une lecture erronée, à nouveau, des cinétismes en jeu. Plus particulièrement de la dynamique des mouvements de pensée associés à la naissance des chronotypes au sein du présent du locuteur. Le « chronotype du temps révolu Ω » est la part de passé contenue dans le présent, il s'agit du temps qui a existé et qui s'en va : sur la dynamique du temps qui passe, cela correspond psychiquement à la saisie anticipée de l'accomplissement laissant derrière lui la saisie initiale de l'inaccompli qui a existé et qui s'en va. Ainsi, le « chronotype du temps révolu Ω » est celui de l'*imperfectum* et de la non-antériorité posée (avant l'inaccompli, il n'y a rien). Le « chronotype du temps à venir α » est la part de futur contenue dans le présent, du temps qui n'a pas encore existé et qui vient : sur la dynamique du temps qui passe, cela correspond psychiquement à la saisie anticipée de l'accomplissement regardant devant lui la saisie finale de l'accompli qui vient. Ainsi, le « chronotype du temps à venir α » est celui du *perfectum* et de l'antériorité posée (avant l'accompli il y a l'inaccompli). Un autre argument que Sophie Saffi avance en faveur de la position inférieure pour le chronotype α est la phylogénèse de la conception du temps des langues romanes : historiquement, l'antériorité d'existence revient aux formes du *perfectum* apparues avant les formes de l'*imperfectum*. Psychiquement, le procès se conçoit à partir de l'objet (première saisie globale) et le temps se construit à partir de l'accompli.

Notes et références bibliographiques

- [1] *L'Espresso*, 08/03/1996, apud Maiden M. & Robustelli C., *A Reference Grammar of Modern Italian*, Londres, Arnold, 2000, p. 290.
- [2] Sensini M., *La grammatica della lingua italiana*, Milan, Arnoldo Mondadori, 1997 (éd. 2003) ; Serianni L., *Italiano*, Milan, Garzanti, 1997; Serianni L., *Grammatica italiana : suoni forme costrutti - Grammatica italiana: italiano comune e lingua letteraria*, Torino, UTET, 1998.
- [3] Manzoni, *I Promessi Sposi*, VIII, 7 apud Serianni 1997, p. 366.
- [4] Battaglia Salvatore, Pernicone Vincenzo, *La grammatica italiana*, Torino, Loescher, 1984 (1ère éd., Chiantore, 1951), p. 370.
- [5] Manzoni, *I Promessi Sposi*, VIII, 7 apud Serianni 1997, p. 330.
- [6] Serianni, 1997, *op.cit.*
- [7] Ex. 6, 7, 8 : ULYSSE G., *Pratique de l'italien de A à Z*, Paris, Hatier, 1992, p. 138.
- [8] Ernout A., *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck, 1953, p.159.
- [9] Begioni 2010, *op.cit.*
- [10] Ex. A, B : Rocchetti 2003, *op.cit.*
- [11] Salvi G. & Vanelli L., *Grammatica essenziale di riferimento della lingua italiana*, Novara, Istituto geografico De Agostini, 1992 ; Maiden M. & Robustelli C., *A Reference Grammar of Modern Italian*, Londres, Arnold, 2000.
- [12] Andorno C., *La grammatica italiana*, Milano, Bruno Mondadori, 2003, p. 77.
- [13] Sensini M., *La grammatica della lingua italiana*, Milan, Arnoldo Mondadori, 1997 (éd. 2003), p. 266.
- [14] Tartaglione R., « Del doman non c'è certezza – Qualche nota sul futuro indicativo » in Tartaglione R. & Grassi G. (dir.), *Materiali didattici per l'insegnamento dell'italiano agli stranieri*, Roma, Scuola d'Italiano, 2000.
- [15] Siletti A. M., *La notion de "futurité" et sa réalisation morphosyntaxique dans le discours de vulgarisation économique français / italien / anglais*, Thèse de Doctorat non publiée, Université de Modène et Reggio Emilia, 2008, p. 222.
- [16] Lampedusa, *Il gattopardo*, apud Maiden & Robustelli 2000, p. 289.
- [17] Sundell L.-G., *Le temps futur en français moderne*, Stockholm (Suède), Almqvist & Wiksell, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 49, 1991, p. 21.
- [18] Ex. 14-19 : Ulysse, *op. cit.*
- [19] Maiden & Robustelli 2000, *op.cit.*
- [20] Cresti E., « La categoria della persona : analisi delle forme verbali di un campione di parlato (LABLITA) » in Giacomo-Marcellesi M. & Rocchetti A. (eds) *Il verbo italiano. Atti del XXXV Congresso SLI (Parigi 20- 22 settembre 2001)*, Roma, Bulzoni, 2003, pp.211-236 ; Cresti E. & Moneglia M. (eds), *C-ORAL-ROM, Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 2005 ; Firenzuoli V., « Nuovi dati statistici sull'italiano parlato », in *Romanische Forschungen*, 13, 2000, pp. 213-225.
- [21] Ex. 20, 21 : Cielo d'Alcamo, *Contrasto*, www.liberliber.it
- [22] Ernout A. et Thomas F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002 (1ère éd. 1951), p. 380.
- [23] Maiden M., *Storia linguistica dell'italiano*, Bologna, Il Mulino, 1998.
- [24] Ex. 22, C, D, E : Rocchetti A., « Il condizionale in italiano e nelle lingue romanze : *Mi disse chesarebbevenuto / me dijo que Vendria / il m'a dit qu'il viendrait* » in Giacomo-Marcellesi M. & Rocchetti A. (dir.), *Il verbo italiano. Studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici*, Actes du XXXVe Congrès International d'Etudes de la Société de Linguistique Italienne, Roma, Bulzoni, 2003, pp. 85-97.
- [25] Brun A., *Le Français de Marseille. Etude de parler régional*, Marseille, Laffitte Reprints, 1931, p. 67.
- [26] Bedos G., *Inconsolable et gai*, 1991, p. 167.
- [27] Barral M., *L'imparfait du subjonctif*, Paris, Éditions Picard, 1980, p.369.

- [28] Lampedusa, *Il gattopardo*, 1958 ; trad. fr. : *Le Guépard*, trad. FanettePézar, 1959 ; *Le Guépard*, trad. Jean-Paul Manganaro, 2007.
- [29] Cart A., Grimal P., Lamaison J., Noiville R., *Grammaire latine*, Nathan, Paris, 1964.
- [30] Darbord B., Pottier B., *La langue espagnole : éléments de grammaire historique*, Paris, Nathan, 1988, 2^e éd., p.143.
- [31] Boone A., Joly A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996, pp. 90-91.
- [32] Guillaume G., *Leçons de Linguistique 1945-46, série A, vol. 7*, « Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV) », P.U. Lille/ P.U. Laval-Québec, 1987, p. 42.
- [33] Rocchetti A., « Pourquoi ne peut-on pas exprimer l'hypothèse en français, espagnol et portugais avec si + futur de l'indicatif, alors qu'on peut le faire en italien et en roumain. Pour une retouche du système verbal proposé par Gustave Guillaume dans Temps et Verbe », conférence tenue au cours du 8^{ème} colloque international de psychomécanique du langage (Chambéry-Seysse, 1997), résumé in *aipl*, printemps 1997, bulletin 24, pp. 59-60.
- [34] Guillaume G., *Temps et Verbe*, suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion, 1970, p. 51.
- [35] Guillaume G., *Leçons de linguistique 1943-44 série A, vol. 10*, PU Lille / PU Laval-Québec, 1991, pp. 163-164.
- [36] Molho M., « Verbe et personne en espagnol » in *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, n°5, 1980, pp. 6-7.
- [37] Guillaume G., *Temps et Verbe*, Op. Cit., p. 71.
- [38] Guillaume G., *Temps et Verbe*, Op. Cit., p. 63.
- [39] Barral M., *L'imparfait du subjonctif : étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Paris, Éditions Picard, 1980, p. 369.
- [40] Barral M., *Op. Cit.*, p. 374.
- [41] Luquet G., « De la non-temporalité de l'imparfait et du conditionnel en espagnol et en français : essai de redéfinition des modes verbaux dans ces deux langues » in *Actes du colloque Cent ans d'études romanes à l'Université de Lviv*, Ukraine, 1999.
- [42] Saffi S., « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? » in *Cahiers d'études romanes*, Revue de l'équipe d'accueil études romanes, Université de Provence, nouvelle série n°7 Traduction et Plurilinguisme, 2002, vol. 1, pp. 125-166.
- [43] Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique 1945-46 série A, Op. Cit.* p. 71.
- [44] Rocchetti A., « Psycho-systématique comparée de l'italien et du français : le système verbal », allocution au Colloque de Bari, le 06.05.98.

Bibliographie

- BICHELLI P., *Grammatica del dialetto napoletano*, Bari, Edizioni Pegaso, 1974.
- BILGER M., « Retour sur le futur dans les corpus du français parlé » in *Recherches sur le français parlé*, n° 16, Publications de l'Université de Provence, 2001, pp. 177-188.
- BLANCHE-BENVENISTE C., *Approches de la langue parlée en français*, Paris/Gap, Ophrys, 1997.
- BLANCHE-BENVENISTE C., ADAM J-P., « La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective » in *Recherches sur le français parlé*, n° 15, Publications de l'Université de Provence, 1999, pp. 87-112.
- BLANCHE-BENVENISTE C., PALLAUD B., « Le recueil d'énoncés d'enfants: enregistrements et transcription » in *Recherches sur le Français parlé*, GARS, Université de Provence, n°16, 2001, pp. 11-37.
- BOONE A. & JOLY A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996.

- BRODIN G., *Terminidimostrativitoscani* : studio storico di morfologiasintassi e semantica, Lund, C.W.K.Gleerup, 1970, pp. 3, 9.
- BRUN A., *Le Français de Marseille. Etude de parler régional*, Marseille, Laffitte Reprints, 1931.
- BRUNET J., *Grammaire critique de l'italien*, tome 16 *Le verbe*, St Denis, P.U. Vincennes-Paris 8, 2008.
- CART A., GRIMAL P., LAMAISON J., NOIVILLE R., *Grammaire latine*, Nathan, Paris, 1964.
- CRESTI E. & MONEGLIA M. (eds), *C-ORAL-ROM, Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 2005.
- DARDANO M. & TRIFONE P., *La lingua italiana : Morfologia, Sintassi, Fonologia, Formazione delle parole, Lessico, Nozioni di linguistica e sociolinguistica*, Bologne, Zanichelli, 1985.
- ERNOU A. et THOMAS F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002 (1^{ère} éd. 1951).
- ERNOU A., *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck, 1953.
- Faits de Langues*, n° 33 « Le futur », Paris, Ophrys, 2009.
- FIRENZUOLI V., « Nuovidatistatisticisull'italianoparlato » in *Romanische Forschungen*, 13, 2000, pp. 213-225.
- GADET F., *Le français populaire*, « que sais-je ? », Paris, PUF, 1992.
- GENOT G., *Manuel de linguistique de l'italien, approche diachronique*, Paris, Ellipses, 1998.
- GIACOMO-MARCELLESI M. & ROCCHETTIA. (eds) *Il verbo italiano. Attidel XXXV Congresso SLI (Parigi 20- 22 settembre 2001)*, Roma, Bulzoni, 2003.
- GLESSGEN M.-D., *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin, 2007.
- GRASSI C., SOBRERO A., TELMON T., *Fondamenti di dialettologia italiana*, Editori Laterza, Roma-Bari, 2007.
- GUIDA A., « *A canzone 'e Napule*, Présentation historique et sociologique du dialecte napolitain, Etude psychosystématique de l'expression du futur en napolitain, italien et français », Maîtrise d'italien dirigée par Sophie Saffi, 2002.
- GUIGA A., « Étude comparative, diachronique et synchronique du futur en italien, napolitain et français », Doctorat d'études romanes (linguistique italienne), sous la direction de Louis Begioni et Sophie Saffi (CAER EA854, Aix Marseille Université), juin 2012.
- GUILLAUME G., *Temps et verbe*, suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion, 1970 (1^{ères} éd. 1929 et 1945).
- MAIDEN M., *Storia linguistica dell'italiano*, Bologna, Il Mulino, 1998.
- MAIDEN M. & ROBUSTELLI C., *A Reference Grammar of Modern Italian*, London, Arnold, 2000.
- REGULA M., JERNEJ J., *Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche*, Berne, A. Francke, 1965.
- ROCCHETTIA., « La syntaxe du futur et du conditionnel dans les langues romanes : le futur après *si* et le futur dans le passé » in LUQUET G. & ROCCHETTIA. (dir.), *Regards sur la syntaxe historique des langues romanes*, Actes de la journée "Syntaxe historique des langues romanes", 23 janvier 1998, Paris, EA 3418 Langues romanes, 2004.
- ROCCHETTIA., « Il condizionale in italiano e nelle lingue romanze : *Mi disse chesarebbevenuto / me dijo que Vendria / il m'a dit qu'il viendrait* » in GIACOMO-MARCELLESI M. & ROCCHETTI A. (dir.), *Il verbo italiano. Studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici*, Actes du XXXVe Congrès International d'Etudes de la Société de Linguistique Italienne, Roma, Bulzoni, 2003, pp. 85-97.
- ROCCHETTIA. (dir.), *Chroniques italiennes*, n°11-12, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, 1987.

ROCCHETTIA., «Les rapports de l'inflectum et du perfectum dans les langues romanes » in Bracquenier C. & Begioni L. (dirs), *L'aspect dans les langues naturelles - Approche comparative*, Rennes, PUR, 2012, p. 39-50.

ROCCHETTIA.&BEGIONI L., « Conditionnel, futur et verbes modaux dans l'expression des modalités et de la temporalité en italien. Éléments de comparaison avec le français » in *Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel*, Revue *Faits de langues* n° 40, Peter Lang, 2012, p. 21-28.

ROHLFS G., *La grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, I. Fonetica, II. Morfologia, III. Sintassi e formazione delle parole*, Torino, Einaudi, 1966-1969.

SAFFI S., « Subjonctif imparfait, temps de l'hypothétique ou des zygomatiques ? » in *Italiae*, Revue d'Études italiennes, Université de Provence, Aix-Marseille 1, n°4 *Humour, ironie, impertinence* Hommage à Mr le Professeur Georges Ulysse, 2000, vol. 2, pp.785-815.

SAFFI S., « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? » in *Cahiers d'études romanes*, Revue de l'équipe d'accueil études romanes, Université de Provence, nouvelle série n°7 *Traduction et Plurilinguisme*, 2002, vol. 1, pp. 125-166.

SAFFI S., *La personne et son espace en italien*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010.

SAFFI S., *Études de linguistique italienne. Approches synchronique et diachronique de la psychosystématique de l'italien*, Cluj-Napoca (Roumanie), Presa Universitară Clujeană, 2010.

SAFFI S., « L'aspetto e la persona nell'espressione del futuro in italiano e in francese » in *Studii de Știință și Cultură* (Studies of Science and Culture), Revue de l'Université d'Arad (Roumanie), VII, n°3, 2011, pp. 9-19.

SALVI G. & VANELLI L., *Grammatica essenziale di riferimento della lingua italiana*, Novara, Istituto geografico De Agostini, 1992.

SANDRI P., *Rappresentazione del tempo convenzionale e deficit intellettivo lieve*, Milano, FrancoAngeli, 2007.

SENSINI M., *La grammatica della lingua italiana*, Milan, Arnoldo Mondadori, 1997 (éd. 2003).

SERIANNI L., *Italiano*, Milan, Garzanti, 1997.

SERIANNI L., *Grammatica italiana : suoni forme costrutti - Grammatica italiana : italiano comune e lingua letteraria*, Torino, UTET, 1998.

SILETTI A. M., *La notion de "futurité" et sa réalisation morphosyntaxique dans le discours de vulgarisation économique français/italien/anglais*, Thèse de Doctorat non publiée, Université de Modène et Reggio Emilia, 2008.

SOBRERO A. A. & MIGLIETTA A., « Fra lingua e dialetto : potere e dovere con valore epistemico nell'Italia meridionale » in GIACOMO-MARCELLESI M. & ROCCHETTI A. (dir.), *Il verbo italiano. Studi diacronici, sincronici, contrastivi, didattici*, Actes du XXXVe Congrès International d'Études de la Société de Linguistique Italienne, Roma, Bulzoni, 2003, pp. 359-375.

SUNDELL L.-G., *Le temps futur en français moderne*, Stockholm (Suède), Almqvist & Wiksell, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 49, 1991.

TARTAGLIONE R., « Del doman non c'è certezza – Qualche nota sul futuro indicativo » in TARTAGLIONE R. & GRASSI G. (dir.), *Materiali didattici per l'insegnamento dell'italiano agli stranieri*, Roma, Scuola d'Italiano, 2000.

TAVONASIS M., *Linguistica italiana*, 6 dicembre 2006 et 27 novembre 2007. Textes accessibles en ligne : <http://www.humnet.unipi.it/ital/tavosanis/6dicembre.pdf>

et : [http://www.humnet.unipi.it/ital/tavosanis/linguistica 2007/27 novembre.pdf](http://www.humnet.unipi.it/ital/tavosanis/linguistica%202007/27%20novembre.pdf).

TOURATIER C., *Le système verbal français (Description morphologique et morphématique)*, Paris, Armand Colin, 1996.

ULYSSE G., *Pratique de l'italien de A à Z*, Paris, Hatier, 1992.

